



PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans
Aux Contribuables de la susdite municipalité
AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,
Marco Langlois de la susdite municipalité,

**Séance extraordinaire sur le plan triennal d'immobilisations
2017-2018-2019**

Qu'une séance extraordinaire sur le plan triennal 2017-2018-2019 se tiendra à la salle du conseil municipal située dans le local 216 du centre le Sillon, 554, rue Lemelin, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans;

Que cette séance extraordinaire débutera dès la levée de la séance ordinaire de novembre, **le lundi 7 novembre 2016;**

Que les points suivants seront à l'ordre du jour :

Projet d'ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du plan triennal d'immobilisations 2017-2018-2019;
3. Période de questions;
 - Les délibérations et la période de questions de cette séance porteront exclusivement sur le plan triennal d'immobilisations.
4. Levée de la séance

Donné à Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ce treizième jour d'octobre deux mille quinze.

Marco Langlois, g.m.a.
Directeur général/secrétaire-trésorier